



Classe préparatoire "Talents du service public"

Diplôme **Master**

Domaine d'étude **Droit, Economie, Gestion**

Parcours **Classe préparatoire "Talents du service public"**

Instituées par le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques en 2021, les Classes Prépa Talents du Service Public sont destinées aux étudiants sélectionnés sous conditions de ressources et de mérite qui souhaitent préparer les grands concours de la fonction publique. La création de cette formation fait écho à l'instauration d'une nouvelle voie d'accès à six concours de la fonction publique (INSP - ex ENA, administrateur territorial, directeur d'hôpital, directeur des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, commissaire de police, directeur des services pénitentiaires).

*Le nombre de places dédiées à ces concours – dénommés **Concours Talents** – sera compris entre 10 et 15 % des places offertes aux concours externes. L'Université Jean Monnet s'inscrit pleinement dans cette démarche et propose une Prépa Talents dont l'objectif est **d'offrir aux étudiants le maximum de chances d'être reçus aux concours externes de la haute fonction publique**. À Saint-Etienne, la création d'une telle formation s'inscrit pleinement dans le rôle d'ascenseur social que joue déjà la Faculté de droit sur le territoire.*

*Dans le cadre d'une convention avec le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, la classe Prépa Talents du Service Public de l'Université Jean Monnet est ouverte à des étudiants sélectionnés sur la qualité de leur dossier universitaire et sur des critères sociaux. Les étudiants admis au sein de la Classe Prépa Talents peuvent bénéficier d'une **Bourse Talents d'un montant de 4 000 euros annuels cumulable avec la bourse du CROUS**.*

*Dans le but de renforcer la logique d'émulation des profils des préparionnaires, **cette formation d'excellence de la Faculté de droit de Saint-Etienne propose également d'accueillir des candidats méritants ne remplissant pas les conditions de ressources**. Seules cependant les places ouvertes pour les étudiants remplissant les conditions de ressources peuvent bénéficier de la Bourse Talents.*

Objectifs

Cette formation élargit les possibilités offertes aux étudiants en permettant, outre le suivi d'une préparation intensive aux grands concours, **d'obtenir un Master 2 Acteurs publics** de la Faculté de droit de l'Université Jean Monnet. Si l'objectif principal est la réussite aux concours, la validation du Master 2 permet, le cas échéant, aux étudiants de candidater notamment à des emplois dans le secteur public, dans des bureaux d'étude ou dans le monde de l'entreprise partenaire de l'action publique.

La direction et la responsabilité pédagogique de la préparation sont assurées par Mathieu Chaptal, professeur agrégé des Facultés de droit à l'Université Jean Monnet et évaluateur en épreuve de culture générale (concours de catégorie A+), qui prend une part active aux enseignements et au tutorat de la formation. Les enseignements sont également assurés par des enseignants-chercheurs de l'Université Jean Monnet et des hauts fonctionnaires. Les membres de cette équipe pédagogique participent à l'encadrement de cette formation en raison à la fois de leur grande maîtrise des exigences précises de leurs disciplines respectives et de **leur connaissance approfondie des spécificités des grands concours** (correcteurs ou membres de jury pour ces types d'épreuves).

Pour qui ?

Public visé

La formation s'adresse aux étudiants de toutes les universités, *boursiers ou non*, et titulaires d'un Master 1 en droit ou dans une autre discipline. Cette formation d'excellence a vocation à accueillir une douzaine d'étudiants motivés et déterminés à passer un ou plusieurs concours de la haute fonction publique. L'accès à la formation peut également être ouvert aux étudiants titulaires d'un Master 2 qui souhaitent se consacrer pleinement à la préparation de grands concours.

En fonction de leurs études antérieures, tous les étudiants doivent fournir un travail particulier de mise à niveau dans des matières nouvelles afin de satisfaire aux exigences des grands concours de la fonction publique.

Conditions d'admission

L'inscription est conditionnée, dans la limite des places disponibles, à une procédure de sélection basée sur l'examen du dossier universitaire des candidats et de leur motivation. La direction se réserve le droit d'organiser un entretien individuel d'admission.

Les candidatures pour intégrer la formation s'effectuent sur la plateforme [eCandidat](#)

Éléments à joindre au dossier de candidature :

- > Curriculum vitae
- > Lettre de motivation
- > Diplômes
- > Pièce d'identité
- > Relevé de notes baccalauréat
- > Notes post-baccalauréat

Plus d'informations : [Candidature Prépa Talent](#)

Programme

La formation est organisée conformément aux dispositions réglementaires applicables aux Masters, et notamment sur une base semestrielle. Elle s'étend sur les deux semestres de niveau M2.

Le programme de la formation est resserré sur les matières et les épreuves des concours de la haute fonction publique. **Le tronc commun de la formation cible particulièrement les concours de la haute fonction publique des filières administrative et de santé/social** (INSP, INET, IRA, TACAA, Inspecteur des finances publiques, Attaché d'administration, EN3S, Directeur d'hôpital, Inspecteur de l'action sanitaire et sociale, Attaché d'administration hospitalière). Par ailleurs, la formation entend entretenir une relation privilégiée avec l'EN3S, située à Saint-Etienne, pour renforcer la préparation de ses étudiants à ce grand concours.

Le tronc commun de la formation a pour objet à la fois la **présentation des questions d'actualité de la discipline jugées les plus importantes dans la perspective des concours** et le développement synthétique des connaissances fondamentales. Le travail personnel des préparateurs, encadré par l'équipe pédagogique, consiste, sur la base de ces enseignements, à approfondir ces questions à partir d'une bibliographie pertinente pour leur préparation. Ces enseignements ont directement pour objet de travailler ces disciplines en fonction des **exigences méthodologiques des épreuves écrites ou orales des différents concours**. Le programme pourra être complété par des séminaires d'approfondissement assurés par des hauts fonctionnaires.

Les concours visés par les étudiants seront clairement identifiés et une stratégie de réussite sera mise en place avec les tuteurs.

Outre les conférences de méthode, les enseignements du tronc commun au premier semestre sont les suivants :

- > Questions contemporaines d'ordre général
- > Actualité des droits et libertés fondamentaux
- > Actualité des politiques économiques
- > Questions sanitaires et de protection sociale
- > Actualité des finances publiques
- > Évolution de l'organisation territoriale de l'État
- > Finances publiques
- > Contentieux administratif approfondi
- > Anglais

Outre les conférences de méthode, les enseignements du tronc commun au second semestre sont les suivants :

- > Actualité des politiques publiques
- > Actualité du droit administratif
- > Grands principes du service public et du management
- > Actualité des relations internationales et du droit de l'UE
- > Droit de la protection sociale
- > Transformation de la fonction publique
- > Problématique de l'hôpital public et du secteur médico-social
- > Politiques de santé
- > Anglais

Outre ces enseignements de tronc commun, chaque préparateur pourra s'inscrire à d'autres matières dispensées au sein de la Faculté de droit de l'Université Jean Monnet. Ces enseignements ne sont pas pris en compte pour l'attribution du Master 2, mais sont recommandés aux étudiants lorsqu'ils correspondent aux concours auxquels ils souhaitent se présenter.

En plus des enseignements du tronc commun, la formation permet aux préparateurs de suivre **plusieurs modules de méthodologie aux différentes épreuves écrites des concours** (note sur dossier, composition sur dossier, dissertation). Seront en outre organisés **des modules de méthodologie aux épreuves orales et d'entretien, ainsi que des entraînements de mise en situation professionnelle**.

La préparation comporte un **rythme très soutenu d'entraînements aux épreuves écrites et orales**. Tout au long de leur formation, les préparateurs pourront ainsi s'entraîner grâce à plus d'une vingtaine de galops d'essai dans les différentes disciplines du tronc commun (composition avec mise à disposition d'un dossier

documentaire, dissertation, note administrative, note de synthèse, épreuve orale). À l'issue de ces entraînements, les étudiants pourront ensuite bénéficier de **corrections individualisées et de conseils méthodologiques** pour consolider leur préparation.